

UNION FEDERALE CONTRE LES NUISANCES DE L'AEROPORT DE STRASBOURG-ENTZHEIM

BP 155- 67834 TANNERIES CEDEX -Ufnase@aol.com

Association agréée dans les domaines de la protection de la nature et de l'environnement et du cadre de vie

Lettre aux adhérents
Février 2016

Commission Consultative de l'Environnement de l'aéroport de Strasbourg-Entzheim (CCE)

Les réunions de la CCE le 24 septembre 2015 et celle, en présence des représentants de l'ACNUSA (Autorité de Contrôle de Nuisances Aéroportuaires), du 23 novembre 2015 ont été l'occasion d'échanger sur les sujets d'actualité de l'aéroport.

Les discussions ont porté principalement sur le contenu de la nouvelle **charte de l'environnement 2016/2020** (cf. article Charte), sur de **nouvelles trajectoires** mises en service très prochainement (cf. article FABEC) et sur le **bilan de l'aéroport de Strasbourg-Entzheim** en matière d'environnement et de trafic.

Le trafic 2015

En légère progression de 2% en nombre de passagers avec 1.190.389 passagers, mais qui reste stable en nombre de mouvements d'avion.

Une compagnie basée : VOLOTEA

La nouveauté, c'est l'installation en avril 2015 d'une compagnie à bas coût basée (VOLOTEA), appelée de tous ses vœux par la direction de l'aéroport pour booster le trafic. Deux avions sont basés à l'aéroport et cinq nouvelles lignes ont été lancées : Venise, Figari, Olbia, Nice et Toulouse.

Une compagnie basée est une compagnie dont les avions partent le matin, assurent plusieurs escales en cours de journée et reviennent impérativement le soir sur leur base de départ pour les travaux nocturnes de maintenance.

Vols tardifs et vols très matinaux.

L'UFNASE est intervenue pour dénoncer les dérives constatées sur l'augmentation en 2015 des vols en fin de soirée, après 23h, et en début de journée dès 6h du matin, Rien ne les interdit mais ils sont particulièrement gênants pour les populations survolées. On peut aussi s'étonner que les passagers acceptent des horaires aussi contraignants qui les obligent à se lever à 4h du matin pour aller en Corse et à rentrer chez eux en pleine nuit !

Des plages horaires extrêmes pour garantir des tarifs bas, mais au détriment des riverains et du confort des passagers.

Respect du protocole sur les vols de nuit

Plus grave encore, l'UFNASE a une nouvelles fois dû dénoncer l'augmentation du nombre de dérogations (au protocole d'accord de 1998) accordées pour des vols de nuit. Les dérogations, pour être justifiées, doivent avoir un caractère exceptionnel. Ceci était le cas jusqu'en 2012, mais depuis 2013 des dérogations sont accordées bien trop facilement pour permettre aux avions de revenir à Entzheim, même lorsqu'ils ont pris des retards importants en cours de journée. Suite à notre intervention, la Direction de l'aéroport est elle-même intervenue auprès de la Compagnie VOLOTEA que nous projections d'aller rencontrer pour qu'elle prenne des mesures afin d'éviter ces retards. Depuis, il y a moins de dérogations.

Pourvu que ça dure ...

UN RAPIDE PASSAGE AU TIROIR-CAISSE

En 2014 une convention de financement signée entre les collectivités locales et la SEA (société d'exploitation aéroportuaire) a attribué pour l'aéroport de Strasbourg-Entzheim 9,8 millions d'euros de subvention pour la baisse des taxes locales d'aéroport. Cette subvention, étalée sur trois ans, prévoyait comme contrepartie une augmentation significative du trafic de passagers.

Cette subvention fixait à 1,5 million le nombre de passagers pour l'année 2015. Mais de fin 2013 à fin 2015 seulement 9240 passagers supplémentaires, soit une progression de moins de 1% au lieu des 27% espérés.

Il manque plus de 300 000 passagers ! Ainsi, à ce jour chaque passager supplémentaire aura coûté plus de 1000 euros en subvention aux contribuables locaux.

Malgré cela, cette convention a été reconduite dès novembre 2015 alors qu'à son échéance, en 2016, cette décision relevait plutôt de la compétence de la nouvelle grande région. A l'heure où la réduction de la dette publique devrait être la priorité de nos collectivités locales, cette convention coûtera près de 20 millions d'euros en six ans. Ce rapide passage au tiroir-caisse nous permettra de comprendre pourquoi nos impôts s'envolent, et qu'ils s'envolent aussi un peu avec les avions de l'aéroport d'Entzheim.

La nouvelle charte de l'environnement pour les années 2016 à 2020

Suite à plusieurs réunions de travail avec la Direction et le Service Environnement de l'aéroport de Strasbourg-Entzheim, la nouvelle charte de l'environnement entre en vigueur pour cinq ans en janvier 2016.

Après des discussions animées, franches et toujours courtoises, plusieurs de nos propositions y ont été incluses, grâce notamment au soutien de l'Autorité nationale de Contrôle des Nuisances Aéroportuaires (ACNUSA) que nous avons sollicité.

Le respect du protocole d'accord sur les vols de nuit a été reconduit comme action première de cette nouvelle charte.

Ce protocole d'accord interdit les décollages après 23h30 et les atterrissages après 24h00. Il prévoit une tolérance d'une demi-heure en cas de retard. Il concerne les vols commerciaux uniquement.



Nous avons obtenu satisfaction sur plusieurs autres propositions qui y seront incluses :

Un **code de bonne conduite** pour l'aviation de loisirs.

La reconduction des campagnes de mesure de la **qualité de l'air autour de l'aéroport** en y incluant un indicateur supplémentaire sur les particules fines, les plus nocives, de 2,5 micromètres.

L'implantation d'une **borne de 400 Hz** pour l'alimentation des avions en énergie lorsqu'ils sont en stationnement sur l'aéroport. Ces bornes remplaceront les réacteurs auxiliaires de type APU et GPU qui sont particulièrement polluants et bruyants.

L'implantation sur les parkings de l'aéroport de bornes de rechargement pour les **véhicules électriques**.

La limitation de l'utilisation à l'atterrissage des **inverseurs de poussée**.

De nouvelles actions pour maintenir la **qualité de l'eau**.

Un plan d'action pour l'optimisation des **consommations énergétiques**.

L'actualisation du plan de **sécurité pour les populations au sol**.



Mais il reste des points sur lesquels la Direction de l'aéroport refuse encore de s'engager.



L'un d'eux concerne la pollution aux hydrocarbures des sols et de la nappe phréatique au droit de l'aéroport, et datant de l'époque où l'aéroport était encore sous statut militaire.

La Direction de l'aéroport estime que cette pollution est du ressort des services de l'Etat. De notre côté, nous demandons que soit réalisée une étude sur l'état de cette pollution de la nappe phréatique et que les résultats en soient communiqués aux membres de la Commission Consultative

de l'Environnement pour envisager, si nécessaire, les travaux de dépollution. Nous ne cesserons d'intervenir sur ce point tant qu'il ne sera pas réglé. Affaire à suivre...

Fermeture de la ligne Strasbourg-Orly

HOP-Air-France a annoncé la fermeture de sa ligne Strasbourg-Orly pour avril 2016 dès la mise en service de la 2^e phase du TGV-EST reliant Strasbourg à Paris en 1H50.

Suite à l'accident d'Eckwersheim, la mise en service du TGV-EST est reportée au 1^{er} juillet 2016.

La fermeture de la ligne Strasbourg-Orly sera-t-elle également reportée ?

La compagnie HOP-Air-France maintiendra-t-elle une ou deux dessertes quotidiennes avec la capitale comme c'est le cas pour Nantes (trois allers-retours quotidiens avec Orly) ? Cela dépendra de la fréquentation de la ligne et de sa rentabilité.

En 2014, HOP-Air-France avait transporté 130.000 passagers sur la ligne Strasbourg-Orly.

On peut supposer que la décision Air-France repose sur la mise en service de la 2^e phase du TGV-EST après enquête auprès de ses passagers. A moins que la politique de réduction de ses effectifs ait déterminé ce choix ?

Les passagers préféreront-ils l'avion au train pour rejoindre Paris ? Avec un trajet en train en moins de deux heures, les entreprises verront-elles encore un intérêt pour l'avion ?

Se pose le problème pour les bas-rhinois qui souhaitent rejoindre les DOM-TOM. Les liaisons avec la Réunion, la Martinique, la Guadeloupe, etc... se font toutes au départ d'Orly avec le quasi-monopole d'Air-France. Soit ils utiliseront le train pour rejoindre Paris puis se rendront à Orly, soit ils seront contraints de partir de l'aéroport de Bâle-Mulhouse.

Des changements dans notre ciel : le projet FABEC

FABEC est un volume d'espace aérien européen défini non pas en fonction de frontières d'Etats, mais du besoin du trafic aérien et englobe la France, l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Suisse.

Il concerne 55% du trafic aérien européen. D'ici 2018, le nombre de vols civils et militaires aura crû de 50%.

Mis en œuvre le 31 mars 2016, le projet FABEC a pour objet :

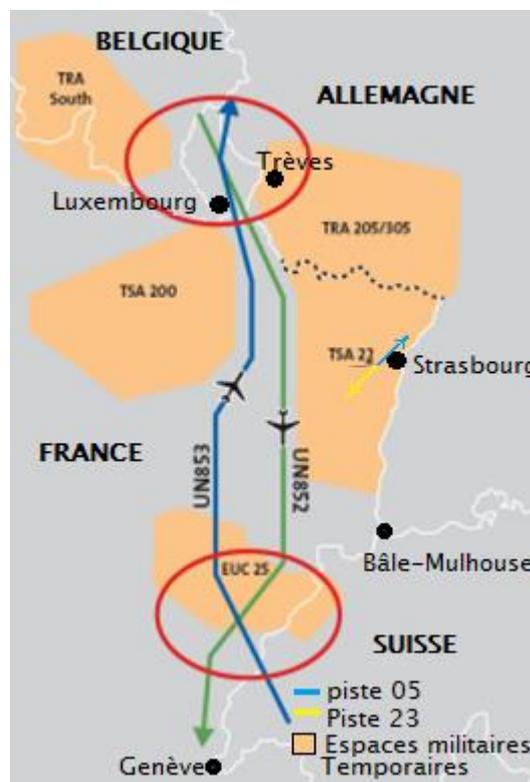
- de maintenir le niveau de sécurité aéronautique malgré l'accroissement prévu du trafic en supprimant deux points de croisement des flux et en modifiant les zones d'entraînement (pour les militaires)
- d'optimiser des flux Nord/Sud et de réduire les distances

Conséquences pour l'aéroport de Strasbourg :

Le décroisement des routes aériennes au-dessus de notre région (un millier de vols par jour) requiert l'adaptation de certaines trajectoires d'approche et d'envol de Strasbourg-Entzheim :

Conséquences pour les riverains :

Pour la piste 05 (décollage vers Strasbourg) : Les trois trajectoires existantes seraient réduites à une seule. Cette disposition aurait pour conséquence la concentration des bruits sur les mêmes riverains (Lingolsheim, Eckbolsheim, Strasbourg Koenigshoffen/Hautepierre, Niederhausbergen, Marlenheim et Molsheim)



Pour la piste 23 (décollage vers les Vosges) : la trajectoire au-dessus d'Obernai sera supprimée avec report des vols au-dessus de Rosheim (+10 vols en complément des 12 existants (chiffres 2014).

.../...

Entzheim, le 05 JAN. 2016

Monsieur,

Vous avez sollicité l'Aéroport de Strasbourg ainsi que l'Aviation Civile Nord-Est pour réaliser des campagnes de mesure de bruit sur les communes de Griesheim-près-Molsheim et Bischoffsheim liées à la mise en place de nouvelles trajectoires dans le cadre du projet FABEC.

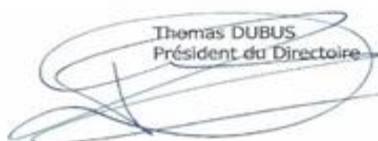
Des mesures de bruit sur ces deux communes seront réalisées avant et après la mise en place des nouvelles procédures.

L'Aéroport est actuellement en cours de coordination avec les Services de la Navigation Aérienne Nord-Est (SNA-NE) pour planifier ces mesures, en fonction de la date de mise en œuvre des nouvelles procédures.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous lorsque nous disposerons de nouveaux éléments.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Thomas DUBUS
Président du Directoire



.../...

L'UFNASE a demandé à la Direction de l'Aviation civile et à la Direction de l'aéroport de Strasbourg la réalisation de mesures de bruit sur les communes de Griesheim-près-Molsheim et de Bischoffsheim afin de mesurer l'impact sonore de ces nouveaux dispositifs. Ces mesures devront s'effectuer avant et après la mise en place de la nouvelle procédure.

Les maires des communes concernées ont été informés de cette démarche.

Par lettre du 5 janvier 2016, la Direction de l'aéroport nous a informés que les mesures de bruit seront réalisées à Griesheim-près-Molsheim et à Bischoffsheim avant et après la mise en œuvre des nouvelles procédures.

Ces campagnes de mesures sont en cours de planification en coordination avec les Services de la Navigation Aérienne Nord-Est.

Et bientôt... le 20^e anniversaire de l'UFNASE

Cela fera bientôt 20 ans que l'affaire DHL et ses nuisances sonores nocturnes annoncées a provoqué un sursaut citoyen en Alsace, et particulièrement dans les villages proches de l'aéroport, pour empêcher que la santé publique et la qualité de la vie ne soient sacrifiées.

Depuis 20 ans, L'UFNASE mène, avec votre soutien, des actions pour préserver et améliorer la qualité de vie et l'environnement à proximité de l'aéroport sans jamais remettre en cause l'utilité de cet aéroport pour notre région. Et si un calme relatif règne actuellement à proximité de l'aéroport, les actions en cours sont nombreuses et la vigilance reste de mise.



Vous pourrez bientôt vous remémorer le chemin parcouru et suivre les débats en cours sur notre futur site internet : www.ufnase.fr

Nous vous invitons d'ores et déjà à nous réserver votre après-midi du **samedi 17 septembre 2016** pour la conférence-débat et l'après-midi festive que nous organisons à la salle des fêtes d'Entzheim.

Votre soutien nous est précieux et nous espérons avoir le plaisir de vous rencontrer à cette prochaine occasion.

Le président de l'UFNASE
Francis Rohmer